

# PROTOCOLE SANITAIRE

## ACCUEIL DE LOISIRS

## DU PLATEAU DES PROVINCES

*Reprise de l'accueil de loisirs du Mercredi le 20 Mai 2020 aux horaires habituels*

**L'équipe d'animation :** Directrice : ZULIANI Amandine (BAFD)

**Animateurs en maternel :**

- DURIEUX Marlène (Non diplômée)
- FILION Yannick (BAFA)
- FOSSARD Amandine (CAP Petite Enfance)
- THIRY Marianne (BAFA)

**Animateurs en primaire :**

- BELMEZIOUD Mehdi (Non diplômé)
- HAUCHARD Sarah (Stagiaire BAFA)
- MARIN Richard (BAFA)
- MORISSE Thomas (Stagiaire BAFA)
- RICHET Gaëlle (BAFA)

**Les locaux :**

**Au Rez de Chaussée :**

- 1 cour avec un préau (utilisé quand le temps nous le permet) pour faire des jeux extérieurs, ...
- Des sanitaires mixtes

**1<sup>ère</sup> étage section maternelle :**

- 2 salles d'activités :
- 1 salle pour les activités manuelles
- 1 salle où ils peuvent jouer aux coins permanents, aux jeux de sociétés...
- 1 dortoir
- 1 réfectoire dans l'enceinte de l'école René Coty maternelle.
- 1 bureau où se trouve la direction mais également où est stocké le matériel, la pharmacie ainsi que les PAI (Projet d'Aide Personnalisé).
- 1 cuisine où l'on partage le goûter mais également pour les ateliers

**2<sup>ème</sup> étage section élémentaire :**

- 4 salles d'activités :
- 1 salle pour les activités manuelles salissantes
- 1 salle pour participer à une activité manuelle non salissante
- 1 salle détente composée d'un billard, d'une table de ping-pong...
- 1 salle pour les jeux de société
- 1 réfectoire sous forme de self accolé à la cuisine centrale

**Les recommandations sanitaires**

**L'équipe d'animation (animateurs et directrice confondus) doit :**

- Porter un masque (chirurgical) durant toute la journée sachant qu'il en sera fourni 2 pour la journée
- Se laver les mains :
  - ! le matin en arrivant
  - ! avant et après chaque activité,
  - ! avant et après le passage aux sanitaires
  - ! avant et après le repas
  - ! s'il y a eu un contact avec un objet potentiellement contaminé (poignée de porte par exemple), si un enfant a eu besoin de soin ou devait être réconforté
  - ! Avant et après chaque pause
  - ! Avant de partir le soir
- Garder une distanciation physique avec l'équipe, les enfants, les familles et le personnel municipal.
- Connaître et appliquer les gestes barrières
- Désinfecter le matériel si nécessaire avec du matériel spécifique fourni par la collectivité
- Prendre la température d'un enfant si des symptômes apparaissent
- Gérer et garder le même groupe d'enfant le matin et le soir
- Proposer des activités en adéquation avec cette période de déconfinement

Le personnel de restauration doit :

- Désinfecter toutes les pièces susceptibles d'être utilisées le matin avant

l'arrivée des enfants, le midi lorsque les enfants sont au restaurant scolaire et le soir.

- Préparer en lieu sûr des lingettes pour désinfecter le matériel si nécessaire
- Appliquer les geste barrières lors du repas le midi
- Mettre en place des plateaux repas pour éviter que les enfants se lèvent de table et se servent en touchant aux objets prévus à cet effet (cruche, bannette à pain, serviettes jetables, bacs à couverts, ...)

L'organisateur doit :

- **Veillez au respect de toutes les consignes données par le Ministère Jeunesse et sport et celles mentionnées ci-dessous.**
- **Fournir des masques à l'équipe d'animation**
- **Être joignable en cas de problème**

Les familles doivent :

- Prendre la température de leur enfant avant de l'accompagner à l'accueil de loisirs. Si cette dernière est supérieure à 37.8°, les familles doivent prévenir la directrice et garder leur enfant.
- Rester joignable à tout instant si l'équipe d'animation devait la prévenir en cas de suspicion

### **Organisation de la journée**

#### **Journée type :**

**7H45** : Arrivée de la direction

**7h55** Arrivée des animateurs qui débutent à 8h

**8h25** Arrivée des animateurs qui débutent à 8h30

**8h55** Arrivée des animateurs qui débutent à 9h

**8h- 9h** : Accueil des enfants à l'accueil de loisirs avec un lavage des mains obligatoire avant de pénétrer dans la salle

**9h15** Appel des enfants

**9h30** Présentation des activités

**9h30-10h** Temps de cohésion pour les maternels et les élémentaires

**9h30- 11h15** Lavage des mains puis participation aux activités

**11h15-11h30** Rangement des activités et passage aux toilettes, lavage des mains.

**11h30- 12h** : Départ des enfants inscrits le matin

*11h30-13h15* : Passage à la cantine par groupe (- de 6 ans et + de 6 ans) puis lavage des mains en sortant du réfectoire

*11h30-13h30* : 1h de pause en 2 groupes d'animateurs mixtes (mater et primaire confondus)

*13h-14h* : Lavage des mains puis départ des enfants qui sont inscrits en matin / repas et accueil des enfants de l'après-midi avec lavage des mains avant de pénétrer dans la salle.

*13h15- 14h* : Temps calme (coins permanents), sieste

*14h* : Appel des enfants

*14h15- 16h* : Lavage des mains puis participations aux activités

*16h- 16h30* : Rangement des activités, lavage des mains et préparation du goûter

*16h30-17h* : Goûter + lavage des mains

*17h30 – 18h30* : Départs échelonnés des enfants et de l'équipe d'animation avec lavage des mains obligatoire

*17h30* : Départ des animateurs ayant commencé la journée à 8h.

*18h* : Départ des animateurs ayant commencé à 8h30

*18h30* : Départ des animateurs ayant commencé à 9h

## **Fonctionnement :**

### **Accueil du matin :**

Les enfants seront accueillis entre 8h et 9h par la directrice au Rez de Chaussé. La barrière de la cour et la porte d'entrée seront ouvertes afin d'éviter les contacts directs avec les poignées.

Les familles devront préciser l'heure à laquelle elles viendront récupérer leurs enfants le soir, ce qui permettra d'organiser au mieux le départ des enfants.

Les enfants seront pointés sur le listing et seront invités à retirer leur veste sur un porte manteau nominatif et se laver les mains avant de pénétrer dans la salle.

### **Les activités :**

Elles se dérouleront de 9h30 à 11h15 et entre 14h et 16h.

Les enfants âgés de moins de 6 ans seront au 1<sup>er</sup> étage de l'accueil de loisirs tandis que les enfants de plus de 6 ans seront au 2<sup>ème</sup> étage.

Les groupes d'enfants constitués le matin resteront identiques l'après-midi afin de limiter les échanges.

L'aménagement des salles sera en adéquation avec le protocole sanitaire :

- Les jeux et jouets ne seront plus à disposition des enfants. Ils seront sortis à titre exceptionnel, si cela est nécessaire et, seront désinfectés après chaque utilisation.

- Des groupes de 10 enfants maximum par salle
- Pas plus de 2 enfants par table afin de respecter la distanciation physique
- Une caisse avec de matériel propre à l'enfant sera mise en place pour les activités manuelles
- Des activités en extérieur seront privilégiées avec un roulement des différents groupes
- Un sens de circulation sera établi au sol pour que les enfants ne se croisent pas.
- Les mains seront lavées avant et après chaque activité.
- Les enfants pourront aller aux sanitaires tout en étant accompagnés d'un animateur afin de vérifier que le lavage des mains soit le plus minutieux possible (30 secondes minimum et sur toute la surface de la main)
- Chaque salle sera équipée de gel hydroalcoolique (uniquement pour les adultes) même si différents points d'eau se trouvent au sein de la structure

Les enfants ne pourront pas sortir de la salle sans autorisation et sans être accompagnés d'un adulte afin de garantir au mieux leur sécurité.

### **Les activités sportives**

Des activités sportives pourront être proposées aux enfants sous la forme suivante :

- Distanciation physique d'au moins 5 mètres minimum suivant la nature de l'exercice
- Elles seront organisées dans la cour de l'accueil de loisirs
- Les sports comprenant des contacts seront prohibés.
- Les enfants auront des gobelets nominatifs pour se rafraichir.
- La séance ne durera pas plus de 30 minutes
- Ces séances ne seront que des initiations (par exemple : danse, course, ...)

### **Le repas :**

Les enfants de moins de 6 ans prennent leur repas dans le réfectoire de l'école maternelle René Coty, les enfants de plus de 6 ans dans le réfectoire accolé à la cuisine centrale.

Suivant le nombre d'inscrits par Mercredi, plusieurs services pourront être mis en place afin de respecter les distanciations physiques.

Les enfants devront passer aux sanitaires pour se laver les mains avant de s'installer à table. Les animateurs leur serviront tout ce dont ils auront besoin pour limiter un maximum les déplacements.

Si plusieurs services sont proposés, une désinfection des tables et des chaises aura lieu avant l'entrée des autres groupes.

À la fin du repas, les enfants retourneront une fois de plus se laver les mains.

### **Le goûter :**

Les enfants prendront le goûter avec leur groupe, soit dans la cuisine, soit dans les salles ou dans la cour si la météo le permet.

Les enfants devront se nettoyer les mains avant et après le goûter.

Il sera distribué par les animateurs qui se seront lavés les mains au préalable.

### **L'accueil du soir :**

Les familles devront préciser l'heure à laquelle elles viendront récupérer leurs enfants, de ce fait l'équipe d'animation aura procédé à un lavage de mains et demandera à l'enfant de réunir ses affaires pour éviter les attroupements devant la barrière de l'accueil de loisirs.

Les enfants seront pointés par la directrice qui veillera que seules les personnes autorisées à récupérer l'enfant soient présentes.

Si une personne inconnue arrive, elle devra patienter à l'extérieur pour que la directrice puisse vérifier l'identité et appeler les responsables légaux si nécessaire.

Un marquage au sol sera dessiné pour que les familles gardent bien les distanciations physiques.

En cas de retard de l'un des responsables légaux, il sera impératif d'appeler l'accueil de loisirs dans les plus brefs délais pour éviter que l'enfant ne patiente pour rien.

### **Le port du masque et la prise de température :**

Le port du masque sera obligatoire pour tout le personnel d'animation et le personnel municipal en contact avec les enfants. Ces masques resteront à la charge de l'organisateur qui veillera au bon respect de cette règle.

Un mineur âgé de 11 ans et plus se verra dans l'obligation d'en porter un qui lui sera fourni par la famille.

Les masques répondront aux caractéristiques fixées par l'arrêté ministériel.

La prise de température sera systématique si un enfant présente l'un des symptômes du covid-19 :

- Fièvre

- Sensation de fatigue
- Toux sèche
- Courbatures et douleurs
- Congestion nasale
- Écoulement nasal
- Maux de gorge
- Diarrhée

Les responsables légaux seront informés immédiatement si la température est supérieure à 37,8° et seront dans l'obligation de venir récupérer leur enfant.

La directrice de l'accueil de loisirs en informera ses responsables ainsi que l'inspecteur de la DDCS.

### **La circulation au sein de la structure :**

Un marquage au sol a été installé pour que les enfants sachent dans quel sens circuler au sein de la structure. Ce fléchage permet d'éviter les croisements et les contacts entre individus.

Il sera interdit aux enfants de sortir de leur salle d'activité sans être accompagné par un animateur. Ce système permet de garantir leur sécurité et de veiller au soin apporté au lavage des mains.

Les groupes voulant pratiquer une activité extérieure descendront ou monteront à tour de rôle.

### **Conduite à tenir en cas de suspicion de covid-19 :**

Si un symptôme apparaît et laisse penser à l'équipe d'animation que l'enfant est peut-être infecté par le covid-19, l'enfant sera isolé dans une pièce prévue à cet effet et portera un masque.

Les responsables légaux seront avertis et devront venir au plus vite récupérer leur enfant.

L'enfant ne pourra plus être accepté à l'accueil de loisirs sans un certificat médical justifiant qu'il n'y a aucun risque.

Si l'un des membres de l'équipe présente des signes évocateurs covid-19, il sera renvoyé automatiquement à son domicile et sera dans l'obligation d'aller chez son médecin traitant.

Une désinfection du matériel et des salles occupées soit par l'enfant soit par l'animateur sera effectué selon les prescriptions définies par les autorités sanitaires.